

Compte-rendu du 5^{ème} café-quartier

28 mars 2015 – 10 h 12 h

ZONE 5 Coat-Guelen

Etaient présents : une vingtaine de riverains ainsi que des élus : Pascal Hervé, Sophie Briand, Erwan Dugor, André Le Traon, Patrick Lemesle, Fabienne Jan, Marie-Anne Tournoux, Valérie Parion, Laurence Touron.

Pascal Hervé : présente le principe du « café quartier » qui en est à sa 5^{ème} réunion. Il consiste à découper la commune en plusieurs zones et visiter toutes ces zones. C'est un lieu d'échanges et d'écoute à l'issue duquel un ou plusieurs référents sont invités à se proposer pour faire remonter aux élus les problématiques rencontrés dans les quartiers et les interrogations des riverains.

La parole est donnée aux riverains :

Question : ce riverain tient à souligner le fait qu'il est heureux de vivre à Laillé. Il retient la bonne initiative de la création du Conseil des sages. Il ajoute que l'aire de jeux du quartier est satisfaisante pour les enfants. Seuls bémols : régulièrement, des riverains déposent dans les fossés des ordures (avec brouette) et comportement « bizarre de certains jeunes même s'il « faut bien que jeunesse se passe » ... sinon pas de pb majeurs dans ce lotissement : **le policier municipal effectue des passages.**

Nathalie Vaudeleau : ajoute que depuis quelque temps il n'y a plus de pb avec les scooters (chemin du Sabotier) et que le comportement actuel des jeunes est plutôt mieux.

PH : ajoute qu'il n'y a plus actuellement autour du Point 21 de détériorations comme il y a qq années. « Notre rôle est d'encadrer la jeunesse ». Les relations entre les jeunes et le policier municipal sont plutôt bonnes avec un bon contact, de la discussion et du lien.

André Le Traon : précise qu'un abris intergénérationnel ouvert à tous va être mis en place cet été, porté et imaginé par le Conseil des jeunes de Laillé avec des jeunes Polonais et Irlandais.

Michel Malherbe : il n'y a plus de canettes de bière qui traînent après le WE.

Nathalie Vaudeleau : constate également que le mobilier de jardin n'est plus retrouvé dans la rue comme les étés précédents. Par contre, encore trop de vitesse des véhicules dans le lotissement, rue des Fragnons en particulier (« rodéo » motocross) et un panneau 30 a été volé ? Le lotissement étant calme, les enfants ne pensent pas au danger dû aux voitures, d'où l'importance de réduire la vitesse.

Riverain : Un jeune fait du rodéo le long du chemin qui longe le lotissement de Coetguelen (côté vallée). Roule bien trop vite.....S'arrange pour que ce soit hors des heures de travail du Policier Municipal.

PH : précise que des contrôles réguliers par secteur (lotissements et villages) sont faits par le policier municipal avec lunettes radar 1 fois par mois en partenariat avec Noyal Châtillon. Cela a un effet dissuasif.

Un riverain propose de mettre des leurres... mais cela reste un pb d'incivisme.

Patrick Lemesle :

. Il y a eu des comptages routiers globaux et dans villages : dans les zones 30, pas de gros excès de vitesse dans l'ensemble (entre 5 et 10 % au dessus).

. Le 29/04, réunion publique portant sur les travaux du cheminement de la voie douce derrière « petite boulangerie » jusqu'à la place Milevsko (aménagement déjà bien avancé avec projet de terrasse derrière le restaurant (ex. Passe Muscade), le restaurant Point du Jour également ?) afin de remettre rapidement le double sens rue du Point du Jour, avec également le projet du double sens de la rue de la Cale de Chancors.

. L'ancienne boulangerie a été achetée par la mairie + les bâtiments à côté : démolition ? ou réhabilitation ? pas encore défini... à discuter lors de cette réunion publique. Des créateurs (atelier de création) vont l'occuper en attendant de travailler sur ce sujet donc pas encore tranché.

. Un caviste et épicerie fine va s'installer à la place de l'ancienne boucherie place de l'Eglise.

Riverain : peu de stationnements place de l'Eglise.

PH : la zone bleue va être réactivée lorsque les commerçants reviendront place de l'Eglise pour faciliter le « turn over ». Il y a très peu d'habitants autour de l'Eglise car habitat peu salubre donc réaménagement souhaité (années 90 : « le tout voiture », souhait actuel d'une zone partagée entre voitures, piétons, vélos).

Riverain : rue du Point du Jour : ne faudrait-il pas tout raser pour faire du neuf ?

PH : acquisition par la mairie de qq bâtiments mais pas tous car pb de succession. De toute façon réhabilitation ou neuf : cela ne conviendra pas à tous.

Riverain : cite l'exemple du centre bourg d'Orgères.

PLM : effectivement c'est une réussite mais la politique actuelle des élus n'est pas l'expropriation.

Riverain : pose la question sur l'entretien des haies incohérente en bas de Coat Guelen avec notamment une bande de terre jamais entretenue, même si « l'on est à la campagne ». La tondeuse municipale a dû mal à passer du fait des ornières.

PH : voit ce problème avec le responsable des espaces verts : **cela a été vu.**

Riverain : demande si un entretien qui est fait une fois en novembre pourrait être également réalisé l'été car certaines haies sont gênantes voire dangereuses pour la visibilité en voiture.

PH : explique qu'il y a eu des pb d'effectifs chez les agents communaux récemment. La commune fait l'acquisition d'un camion supplémentaire (prévu dans le budget 2015) ce qui permettra de faire tourner 3 équipes au lieu de 2. Peut-être faudra-t-il supprimer certaines haies (à voir avec le service des espaces verts) et mettre des pelouses plus faciles d'entretien : **c'est en cours.**

Nathalie Vaudeleau : propose que les Lailléens aident les services communaux dans la taille et l'entretien des haies ... avec une formation ? de façon à ne pas accentuer les charges communales.

PH : pourquoi pas ? avec un encadrement la semaine par le service des espaces verts.

Nathalie Vaudeleau : d'autant que les dotations de l'Etat ayant baissé, il ne faudrait pas que les impôts locaux augmentent.

Riverain : indique qu'une parcelle municipale (« en dents de scie ») est particulièrement difficile à entretenir.

Riverain : ajoute que certains trottoirs sont inexistantes d'où pb pour les poussettes notamment.

PLM : effectivement, les aménageurs ont fait comme « il voulaient ». Dans d'autres lotissements, la charte d'aménagement est respectée.

Riverain : dans la semaine, tonte de 10h à 19h. Possibilité de coupure entre 12h et 14h ? car gêne surtout l'été.).

PH : arrêté préfectoral + tonte dimanche de 10h à 12h (exemple à Bruz interdit le dimanche. Il faudra rappeler ces horaires dans le Laillus.

Riverain : il y a souvent une voiture mal garée à côté du traiteur (dans le virage) ce qui gêne la visibilité. Pb d'incivilité.

Riverain : il y a-t-il une réflexion en cours concernant le pb d'engorgement récurrent au niveau des écoles publiques rue du Point du Jour ? Le stop à ce niveau n'est pas satisfaisant.

PLM : à ce niveau un comptage a également été fait et il n'en ressort pas d'excès de vitesse.

Nathalie Vaudeleau : indique qu'elle a habité la maison faisant le coin au niveau du rond point. A cette époque, il y avait souvent des accrochages et dangereux. Actuellement, moins de visibilité mais reste la meilleure solution ...

PH : cite l'exemple du Québec où à un carrefour il y a 4 stops ! Lorsqu'il n'y a pas de vrai rond point = accidentogène. Le rond point de la Croix aux Beurriers est moins dangereux.

Nathalie Vaudeleau : pose la question d'une éventuelle navette jusqu'à la Halte SNCF.

Sophie Briand : répond que cela n'est pas envisageable dans la mesure où la gare de Bruz est plus fréquentée (services plus importants notamment au niveau santé, Bruz étant une ville archipel avec pôles d'attraction). Par contre, il y a un projet RM de navette actuellement entre Laillé et Bruz. Cette liaison sera mise en place en septembre mais ne sera qu'une expérimentation. La ligne ne sera validée définitivement que si elle est suffisamment utilisée. Le mode de transport sera du type taxi, avec 9 navettes par jour avec des horaires confortables aux heures de pointe. Les arrêts desservis seront, entre autres : l'église – Pâtis - Archipel – le Nid — centre Bruz - Le Lycée de – La Gare de Bruz... CF article détaillé dans le dernier Laillus.

PH : ajoute que la Halte n'est pas dans le territoire de la métropole que la tarification est moins favorable que celle de Bruz. Eventuellement supprimer la ligne 72 afin de la remplacer par une ligne passant par Bruz à la place, ou une ligne express vers Henri Fréville ? Les réflexions sont en cours.

Riverain : une navette vers la halte aurait été plus intéressante.

PH : oui, sauf que le nombre de train est limité...

Riverain : pour terminer, plusieurs habitants disent qu'ils sont très contents d'habiter à Laillé, commune très agréable, et de pouvoir tout faire à pied.